

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Après le congrès du NPD

Les dirigeants du Nouveau parti démocratique (NPD) peuvent être raisonnablement satisfaits du congrès qui vient de se tenir à Vancouver. Les extrémistes ou les idéologues n'ont pas eu beaucoup de succès.

Certes, quelques-unes des résolutions adoptées ne plairont pas aux Canadiens qui croient mordicus en la libre entreprise ou à la décentralisation des pouvoirs, mais, dans l'ensemble, le programme adopté à ces assises témoigne d'un sens de la mesure et d'un réalisme de bon aloi. On a voulu éviter toute prise de position susceptible d'effrayer inutilement la population et c'est ce qu'on a réalisé.

En somme, on a su s'inspirer de l'expérience des partis provinciaux du NPD qui ont réussi, ces dernières années, à prendre le pouvoir en Saskatchewan, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Ces trois partis ont dû, en grande partie, leurs succès électoraux à l'image rassurante qu'ils ont su projeter.

C'est une réussite pour M. David Lewis et ses collaborateurs immédiats, car les pires ennemis de la gauche modérée ne sont pas les gens de la droite mais ceux de l'extrême gauche. Ces derniers sont souvent des parasites qui n'ont pas le courage de fonder leur propre parti mais tentent plutôt d'en noyauter un qui a quelque chance de victoire. Qu'ils risquent de saboter ce dernier en cours de route n'a aucune importance à leurs yeux.

Ces apôtres de l'extrême gauche sont des doctrinaires. Tout électoralisme leur répugne. Ce sont des "purs" qui ne s'abaisseraient à aucun compromis. Se considérant comme les uniques détenteurs de la vérité absolue, ils se font un devoir d'être intransigeants. Tant pis si leurs déclarations, si leurs slogans choquent la grande majorité des électeurs. Plus ils sont les seuls à avoir le pas, plus ils en éprouvent un plaisir fou.

C'est un phénomène dont le NPD n'est pas seul à être victime. Le PQ, au Québec, en sait quelque chose. On le prendrait à la légère s'il ne faisait de tort qu'à ces illuminés. Mais tel n'est malheureusement pas le cas. Les grandes victimes en sont des partis sérieux qui veulent se faire reconnaître comme tels et qui y ont pleinement droit.

A Vancouver, quelques-uns de ces "purs" ont notamment reproché à M. Lewis le type de collaboration qu'il a accordé aux libéraux

à la suite des dernières élections fédérales. Il y avait là, ont-ils estimé, des considérations d'inspiration trop électoraliste. Ils auraient préféré sans doute que le NPD précipite un nouveau appel au peuple, au risque d'être lui-même submergé dans l'aventure. Ils ne se sont pas rendu compte non plus, semble-t-il, que l'intérêt du parti pouvait coïncider, dans un cas particulier comme celui-là, avec l'intérêt de l'ensemble des électeurs.

M. Lewis a dû intervenir personnellement pour faire taire ces extrémistes. Il n'est pas prêt à cautionner le gouvernement Trudeau à tout prix, mais il est disposé à le faire tant qu'il pourra favoriser ainsi l'adoption de mesures qu'il jugera plus ou moins bienfaisantes pour le pays. Le chef du NPD se montre ainsi réaliste. Il est conscient du pouvoir qu'il détient et des responsabilités qu'une telle situation lui impose.

Le NPD (connu, à l'origine, sous le nom de CCF) a pris naissance dans l'Ouest. Si l'on fait exception de ses succès relatifs en Ontario, il n'a jamais réussi à percer vraiment dans l'Est. Le Québec, en particulier, l'a toujours boudé.

Encore ici, M. Lewis fait montre de réalisme. Il ne cache pas à ses militants du reste du pays que les espoirs sont minces pour son parti de prendre pied dans la belle province, même si l'on sait, par contre, qu'il multiplie depuis des mois ses efforts pour communiquer son message aux électeurs québécois.

Au fait, le NPD qui reproche aux libéraux de ne pas comprendre l'Ouest, devra se demander s'il comprend bien, lui, l'Est du pays. Ce serait une autre façon de montrer qu'il est animé par le sens des réalités.

Evidemment, le rôle principal devrait être assumé par ses leaders au Québec. Ce sont ces derniers qui devraient analyser pour l'ensemble du parti la situation qui prévaut ici. Y a-t-il vraiment communication entre l'aile québécoise et le centre qui est à Ottawa? On peut se le demander.

En tout cas, il faudrait au moins se rendre compte qu'on n'attirera guère de votes au NPD en continuant de flirter avec le souverainisme et avec certains syndicats dont l'image est si mauvaise dans le public qu'elle rend suspect tout groupement qui s'y colle de trop près.

Vincent PRINCE



(Parue le 25-VII-72)

(Droits réservés)

Une mission bien accomplie

Fort peu de Canadiens, semble-t-il, verseront un pleur de regret sur la fin de la participation du Canada à la Commission de surveillance et de contrôle du cessez-le-feu au Vietnam. L'immense majorité se réjouira, au contraire, de voir notre pays sortir honorablement d'un guépier dans lequel nous étions entrés autant sous la poussée d'un certain sens des responsabilités, de la solidarité internationale, que par suite de considérations amicales à l'égard des Etats-Unis (s'il est permis de qualifier ainsi le résultat de pressions que nous avons dû subir de la part de notre puissant voisin).

On dit souvent, par dérision, que l'expérience, loin de servir aux autres, n'est même pas utile souvent à ceux qui devraient être les premiers à en profiter. Ce dicton pessimiste ne s'applique certes pas à l'expérience du Canada en Indochine depuis 1954, comme membre de la Commission de contrôle créée à la suite des Accords de Genève. Pendant dix-huit ans là-bas, nos représentants ont pu réfléchir à loisir sur les frustrations et l'utilité plus que relative d'un tel organisme. Après cela, il eût été impardonnable pour notre pays de

retomber à peu près dans le même piège.

Il convient de souligner ici l'excellent travail accompli par l'ambassadeur Michel Gauvin à la tête de la délégation canadienne au sein de la CICS. Dans des circonstances difficiles, ce Québécois, ce Canadien authentique a su faire preuve de tact, de lucidité, de caractère, parfois même de courage. Il a réussi à tenir le ministère des Affaires extérieures et le gouvernement canadien parfaitement au courant de ce qui se passait là-bas, leur permettant ainsi de prendre en temps opportun les décisions délicates qui s'imposaient.

Par ricochet, les partis d'opposition et l'opinion publique en général ont reçu les informations nécessaires à la formation d'un jugement éclairé sur une situation parfois assez confuse. Il importait également que le chef de notre délégation fût à la hauteur du précieux apport que le Canada pouvait fournir à cette entreprise internationale. Michel Gauvin le fut sans aucun doute. Du commencement à la fin, il fit sentir le poids du Canada au sein de la CICS, rectifiant ainsi, dans une large mesure, le déséquilibre causé par les délégations polonaise et hon-

groise s'appuyant sur le Vietcong et le GRP.

Par qui le Canada sera-t-il remplacé au sein de la CICS? Personne ne le sait encore et, à vrai dire, l'information ne nous importe que peu. Dans le reste du monde également, on ne s'intéressera pas de savoir qui sera chargé de surveiller un précaire cessez-le-feu qui camoufle tout au plus un dernier règlement de comptes entre belligérants résolus à s'entr'écraiser pour décider qui a raison ou tort, en dernier lieu.

Il n'est pas douteux, comme l'a signalé l'ambassadeur Gauvin à son arrivée à Ottawa, que les hostilités perdront beaucoup de leur violence lorsque Moscou et Pékin cesseront d'approvisionner le Vietcong et le GRP en armes, en véhicules et en munitions de toutes sortes. Pour exprimer toute la vérité, il faudrait ajouter que les Etats-Unis devraient aussi faire leur part en cessant de fournir au gouvernement sud-vietnamien toute l'aide matérielle dont il a besoin. Si la véritable trêve partait de là, nul doute que le cessez-le-feu serait réel et applicable. Et une véritable paix suivrait inévitablement dans cette région troublée du monde.

Cyrille FELTEAU

ce que pense LE LECTEUR

Le problème social des "chômeurs instruits"

Nous vivons en régime capitaliste l'expérience de réformes sociales qui modifient le milieu tout en lui conservant son caractère essentiel. Certes, ces modifications vont dans le sens d'une humanisation des conditions minimales de vie pour les miséreux, les sans travail, les malades et chargés de famille par des programmes d'assistance sociale, d'assurance-chômage et maladie, d'allocations familiales, etc.

Ces modifications visent aussi à une égalisation des chances d'avenir pour le plus grand nombre par la démocratisation des conditions d'accès aux études supérieures. "L'avenir" étant théoriquement à la portée des jeunes de toutes les couches sociales, ceux-ci se sont bien prévalu de l'opportunité puisqu'on a rapidement rempli les tout nouveaux cégeps et accru pour eux le nombre de nos universités.

Malheureusement, le monde de l'éducation et le monde du travail n'ont pas suivi le même cours, l'un évoluant suivant des impératifs sociaux, l'autre suivant des impératifs économiques, notamment des impératifs de profit personnel. Si le monde de l'éducation s'est ouvert à la masse en élargissant ses voies d'accès, les statistiques sur le chômage nous prouvent que le milieu de l'entreprise a pratiquement fermé ses portes devant cet afflux. Ainsi se sont réalisées les prévisions de plusieurs sur l'apparition d'un nouveau groupe social: les chômeurs instruits.

Il reste à se demander ce que signifie ce phénomène pour les principaux intéressés, et d'abord pour les politiciens. Ceux-ci sont-ils véritablement conscients du problème social associé à une telle situation... ou se "lavent-ils les mains" en accusant le contexte économique et l'activité syndicale? Avez-vous entendu parler de programmes spéciaux à l'intention des jeunes sur le marché de l'emploi permanent? Moi, je n'en ai pas entendu parler...

D'autre part, comment les nouveaux diplômés réagissent-ils devant la situation? Conservent-ils de l'optimisme, prenant patience dans l'attente d'une évolution positive de la situation? Sont-ils enclins à la frustration et au pessimisme, n'espérant plus qu'un changement radical du contexte socio-politico-économique? Il est assez difficile de vérifier ces hypothèses...

En tout cas, et pour citer un exemple — le mien, je témoignerais qu'après avoir patienté un an et demi dans l'espoir d'une évolution normale de la situation, mon attitude se modifie dans le sens de la seconde hypothèse...

Martin LEBEL
Montréal

Le joul coexiste avec le français académique

Je tiens à féliciter MM. Bibeau et Dassy d'avoir mis M. Pierre Beaudry à sa place. Que M. Beaudry veuille corriger "les maux de notre langue", c'est son droit et c'est même utile. Seulement, il le fait d'un ton si arrogant, si caustique qu'il nous donne envie de mal parler rien que pour le faire monter sur ses ergots.

Il ne s'agit pas ici de déterminer si les Québécois doivent choisir entre le joul et le français. Là-dessus, MM. Beaudry et Landry commettent la même erreur. Le problème se réduit à une expression plus simple. Toute langue au monde (même le français de France) comporte plusieurs niveaux. M. Beaudry s'étonne toujours de constater que les défenseurs du joul font en français l'apologie de notre langue populaire. Le pauvre passe bien à côté de la réalité. Il ne se rend pas compte qu'une même personne puisse manier tantôt une langue châtiée, tantôt une langue familière.

Si M. Beaudry condamne notre langage populaire (langage que tous les Québécois parlent peu ou prou), je me demande alors pourquoi il ne fait pas tomber ses foudres sur Jean Gabin et Michel Audiard? Pourquoi ne corrige-t-il pas Léo Ferré lorsque celui-ci écrit des chansons en argot parisien?

Pourquoi le joul a-t-il repris du poil de la bête depuis quelques années? Parce que les Québécois se sont aperçus que même avec cette langue décrite un auteur pouvait exprimer avec justesse l'âme des gens de chez nous et même ce que les classiques appelaient le fond éternel de l'homme.

La regrettable Judith Jasmin que M. Beaudry ne pourra certes pas qualifier de disciple des tenants du joul, avait découvert les monologues d'Yvon Deschamps alors qu'elle était en poste à Washington et avait avoué

combien elle en avait été émue et bouleversée. J'ai connu cette même expérience alors que j'étais en stage d'études à 3.000 milles de chez nous. Le fait de faire tourner "Les unions, qu'ossa donne" me donnait un vague à l'âme et un mal du pays terribles. C'est à ce moment-là que j'ai compris que nous avions quelque chose à dire au monde, et quelque chose d'original.

Encore une fois, il ne s'agit pas de faire un choix mais de constater que le joul coexiste normalement avec le français plus académique. Si M. Beaudry persiste à refuser cette évidence, qu'il pourfende donc le créole, le parigot, le slang et j'en passe.

Enfin, j'aimerais que notre vierge et martyr du "bon perlé francisé" réponde à la question suivante. Je possède dans ma bibliothèque le livre d'Eldridge Cleaver: "Un Noir à l'ombre", publié aux orthodex Editions du Seuil de Paris. Or, je lis en page titre: "Traduit de l'américain par Jean-Michel Jasienko". Les Américains ne parlent donc pas anglais? Quelle décadence! Et dire que des Français de France s'abaissent à traduire de tels torchons!

Mireille BARRIERE
Montréal.

Pourquoi tant de récidivistes dans nos prisons?

A M. Jean-Paul Gilbert:

Tout dernièrement, je vous ai entendu au cours d'une entrevue à la télévision, dans laquelle vous avez déclaré qu'il y a 80 p.c. de récidivistes dans nos prisons.

Il me souvient qu'au cours d'une autre entrevue, vous déclariez que vous vous occupiez de réhabilitation. Un journaliste vous a demandé combien, les trois gouvernements, fédéral, provincial et municipal avaient procuré d'emplois à des ex-détenus. Vous avez été incapable de répondre.

Comment se fait-il, M. Gilbert, que vous n'expliquez jamais au public, toutes les difficultés quasi insurmontables auquel un ex-délinquant doit faire face? (Je préfère cette dénomination à celle infamante d'ex-forçat chère à certains journalistes et travailleurs sociaux).

Laissez-moi éclairer le public en disant que dans la ville de Montréal et dans la presque totalité de la province de Québec, un ex-détenu qui a pour tant payé sa faute, n'a pas le droit d'être chauffeur de taxi, restaurateur, employé de la ville, agent d'immeubles, tenancier de maison de chambres, épiciériste, hôtelier, et j'en passe...

Quand vous étiez chef de police, Monsieur Gilbert, qu'avez-vous fait pour remédier à ce lamentable état de choses? Rien à ma connaissance!

Que fait l'organisme dont vous faites partie présentement pour donner du travail à ces hommes qui sortent? Rien ou presque rien. Il y avait dans le temps un service à la Main-d'œuvre qui était spécialisé pour cela. Ce service a été aboli pour être remplacé par beaucoup de propagande pour les fonctionnaires fédéraux, mais pas de résultats palpables.

Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas de récidivistes, quand l'ex-délinquant se cogne la tête contre le mur des vieilles conventions qui datent de plusieurs siècles et du manque d'intérêt de gens tels que vous.

Certaines positions exigent de l'abnégation, une grande bonté envers son prochain et un désir profond d'améliorer le sort d'humains moins privilégiés que vous l'êtes. Mais peut-être est-ce trop demander!

Quoi qu'il en soit, si un jour vous marquez quelque intérêt pour les multiples difficultés rencontrées par les ex-détenus et les remèdes possibles à y apporter, je vous offre mon aide bénévole.

Bien à vous,
Roger DENIS

Les ministres face aux exigences de l'écologie

Le 11 mai 1973, M. Victor Goldbloom, ministre responsable de la qualité de l'environnement exprimait de "fortes réserves sur la nécessité d'utiliser le Parc Viau pour y loger le village olympique en 1976." Le 12 mai 1973, il disait: "Nous avons trouvé d'autres endroits où un village olympique pourrait être érigé. Je suis assuré qu'il y a des solutions n'impliquant

pas d'espaces verts." Cependant, le 11 juin 1973, le maire de Montréal annonçait que l'emplacement décidé était le Parc Viau.

Le 28 mars 1973, le ministre Goldbloom déclare à l'Assemblée nationale qu'il a accordé un budget important pour la réalisation d'études précises concernant le projet "Un fleuve, un parc"; fin mai 1973, le schéma d'aménagement du territoire de la Communauté Urbaine de Montréal est déposé. On y voit qu'en 1981, deux usines d'épuration (traitement primaire seulement) seront en fonctionnement à Montréal. En fait, les deux usines seront regroupées en une seule, située à l'est de la métropole, de telle sorte que la décharge de cette usine (70% de la charge polluante) se fera juste en amont de la zone prévue pour cet aménagement du fleuve à des fins créatives et de conservation.

Le 3 juin 1973, le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jack Davis, ridiculise publiquement le projet d'installation d'un port pour pétroliers géants dans le St-Laurent et déclarait son opposition formelle. Très rapidement, le premier ministre Trudeau indiquait qu'il ne s'agissait pas là d'une position officielle de son gouvernement laissant ainsi présager de l'importance qu'il accorderait aux avis de son propre ministre.

Il ne s'agit que de quelques exemples du manque de planification et d'intégration des exigences écologiques et de protection de l'environnement dans les décisions impliquant différents niveaux de gouvernements au Canada.

Finalement, nos ministres de l'Environnement ne sont pas mieux lotis que nous, groupes de lutte contre la pollution: leurs objections, leurs condamnations de projets manifestement dommageables pour l'environnement sont écartées du revers de la main par ceux qui décident finalement au seul nom d'arguments périmés et de façon à toujours augmenter le profit à court terme de quelques-uns au détriment du capital écologique de la communauté.

Nos ministres n'ont-ils donc aucune utilité? C'est possible. Il se peut aussi que leur influence, comme la nôtre, ne soit décelable qu'à la longue, à force de montrer l'incurie et l'insouciance de nos dirigeants sempiternels. On peut déjà déceler un effet de cette lutte pour la sauvegarde de notre en-

vironnement: l'Hydro-Québec veut faire un barrage à réserve pompée dans la Jacques-Cartier; loin de reconnaître la dégradation irréversible de cette région magnifique, elle déclare qu'enfin elle va permettre qu'on puisse accéder à ses beautés. Le maire de Montréal décide de faire un développement résidentiel sur le golf Viau; il déclare qu'il va ouvrir un parc à la population. Parions qu'ici peu, le gouvernement québécois trouvera des avantages écologiques au port pétrolier projeté dans la région de Cacouna ou l'Île Verte.

Alain HAURIE
vice-prés., Société pour vaincre la pollution.

Au ciel les joueurs, au diable les pédants

Monsieur le Rédacteur.

Au ciel ceux qui parlent le joul et au diable les pédants, les précieux, les érudits et les cérébraux qui parlent dans les airs. Les mots ne sont pas d'importance, Monsieur le Rédacteur, tout comme l'important c'est la fin et non les moyens. L'important c'est le fond, or, le fond justifie les mots.

Le Vôtre,
Yves Réginald BARIL,
Ottawa 4.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7070
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911